

Madame Marisol TOURAINE

Ministre des affaires sociales et de la santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

LE SECRETAIRE GENERAL « branche santé »

Réf. 2016/06/137 D BA/NC

Paris, le 7 juin 2016

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : PREAVIS DE GREVE DU LUNDI 13 JUIN 2016 A 20 H AU MERCREDI 15 JUIN 2016 A 8 H

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2, L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération FORCE OUVRIERE DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE de s'associer à l'initiative prise par la Confédération générale du Travail FO en déposant un préavis de grève interprofessionnelle pour le mardi 14 juin 2016 contre le projet de loi « travail ».

Il couvrira les personnels et agents de la fonction publique hospitalière (secteur sanitaire, social et médico social) relevant de notre fédération.

Cette grève portera sur les revendications suivantes :

- Retrait du projet de loi Travail imposée par le 49.3 ;
- Retrait de la loi de modernisation de la santé et notamment de son article 107 ayant pour objet la création des GHT;
- Pour une révision budgétaire dans le cadre de l'ONDAM 2016 permettant à l'ensemble des établissements des secteurs sanitaire, social et médico-social de maintenir l'ensemble de leurs activités et de leurs emplois ;
- Pour un véritable plan de résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique hospitalière ;
- Pour l'ouverture d'une négociation spécifique à la fonction publique hospitalière permettant une évolution statutaire et indiciaire de l'ensemble des corps (paramédicaux, administratifs, techniques et ouvriers).

Afin de permettre aux agents de la fonction publique hospitalière relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du lundi 13 juin 2016 à 20 heures au mercredi 15 juin 2016 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Denis BASSET
Secrétaire général
Branche services de santé

